

## APPELS A PROJETS DU PO FSE ETAT 2014-2020

MAJ 12 juin 2017

Le Programme Opérationnel Fonds social européen au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi" a été élaboré pour apporter des réponses aux besoins des publics pour lesquelles l'accès ou le maintien sur le marché du travail nécessitent un appui particulier en termes d'accompagnement ou de construction de parcours.

L'autorité de gestion, lance les appels à projets relatifs aux thématiques suivantes :

- Appui RH TPE
- Numérique, RH et industrie du futur

| THEMATIQUE  | A<br>X<br>E | INTITULE   | OBJECTIF<br>THEMATIQUE   | PRIORITE<br>D'INVESTISSEMENT | OBJECTIF SPECIFIQUE   | MONTAN<br>T UE<br>14/20 | N° AAP<br>(MDFSE)<br>FSE-1420   | DATE<br>LIMITE                |            |              |
|---|-------------|--|--|------------------------------|---|-------------------------|---|-------------------------------|------------|--------------|
| « Industrie du futur et RH en Guyane » - étape 1 Transition numérique des entreprises industrielles et des services à l'industrie en Guyane<br>DIAGNOSTIC   | 3           | Agir en faveur des demandeurs d'emploi par un accompagnement personnalisé et renforcer l'employabilité des actifs par leur montée en compétence  | Promouvoir un emploi durable et de qualité, soutenir la mobilité de la main-d'œuvre  | 8<br>v                       | Adaptation des travailleurs, des entreprises et des chefs d'entreprise au changement....  | 5                       | Augmenter le nombre de responsables de GPEC accompagnés, dans l'anticipation et la gestion des mutations, et le nombre d'actions coordonnées d'anticipation et de gestion des mutations | 1,58M€<br>(montant maquette)  | A3.OS.05 2 | 30 juin 2017 |
| NUMERIQUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE<br>Solutions numériques et insertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail  | 4           | Agir contre les phénomènes de pauvreté par un accompagnement global des publics les plus éloignés de l'emploi pour favoriser leur inclusion sociale  | Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination   | 9<br>i                       | Inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi  | 7                       | Renforcer l'employabilité et l'accès à la formation des personnes les plus éloignées du marché du travail en vue de leur inclusion sociale...   | 34,53M€<br>(montant maquette) | A4.OS.07 2 | 30 juin 2017 |
| NUMERIQUE ET RH<br>Digitalisation et évolution numérique des pratiques de gestion des ressources humaines, professionnalisation et mise en réseau des acteurs participant à l'offre de solutions numériques en faveur des TPE-PME en Guyane.... | 5           | Conduire une politique concertée, à l'échelle du territoire et professionnaliser les acteurs pour une mise en œuvre efficace des politiques publiques en faveur de l'insertion, de la formation et de l'emploi | Renforcer les capacités institutionnelles des autorités publiques et des parties intéressées et contribuer à l'efficacité de l'administration publique | 1<br>1<br>i<br>i             | Renforcement des capacités de l'ensemble des parties prenantes qui mettent en œuvre des politiques d'éducation, d'apprentissage tout au long de la vie, de formation et d'emploi ainsi que des politiques sociales... | 8                       | Renforcer les compétences des acteurs sociaux économiques, associatifs et du dialogue social, et leur mise en réseau  | 5,54M€<br>(montant maquette)  | A5 OS.08 2 | 30 juin 2017 |
| APPUI RH TPE<br>Offre de services en ressources humaines, professionnalisation et mise en réseau des acteurs participant à cette offre en faveur des TPE-PME en Guyane  |             |  |  |                              |   |                         |   |                               | A5 OS.08 3 |              |

Les appels à projet sont téléchargeables sur le site <http://www.guyane.dieccte.gouv.fr/Guyane>  
La demande de concours est obligatoirement à remplir et à déposer sur [https://ma-demarche-fse.fr/si\\_fse/servlet/login.html](https://ma-demarche-fse.fr/si_fse/servlet/login.html)



**DATE LIMITE DE DEPOT REPORTE AU 30 JUIN 2017 19h59 HEURE DE GUYANE (Sous MDFSE 23h59 heure Métropole)**

Appui technique : service FSE de la DIECCTE Guyane  
Standard 05 94 29 53 53